

- Enseignement technique
- Enseignement général
- Information et orientation

Lyon, le 7 février 2024

**Rectorat  
IEN ET EG IO**  
Secrétariat  
Mél : ien@ac-lyon.fr

Affaire suivie par :  
Astrid Pinot  
IEN économie-gestion  
Référente régionale du concours  
Colbert  
Mél : [Astrid.pinot@ac-lyon.fr](mailto:Astrid.pinot@ac-lyon.fr)

92, rue de Marseille  
69007 Lyon Cedex 07

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

L'inspectrice de l'éducation nationale  
Economie Gestion  
Référente régionale du concours Colbert

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement  
LP publics et privés  
CFA

## **Objet : Concours de chefs-d'oeuvre de la fondation Colbert**

PJ : 3

La Fondation Colbert-institut de France organise un concours national de chefs-d'oeuvre ouvert aux élèves et apprentis des classes de terminale professionnelle et de dernière année du CAP de toutes les spécialités. Au travers de ces chefs-d'oeuvre, la Fondation Colbert souhaite reconnaître les valeurs d'excellence, encourager la fierté et susciter l'émulation des élèves engagés dans la voie professionnelle.

Au niveau régional, l'édition 2023 a mis en compétition 101 dossiers (44 pour les CAP, 57 pour les baccalauréats professionnels) envoyés par 91 établissements. 738 élèves dans 68 classes ont été primés, ce qui représente 51 dossiers. Pour rappel, ce sont 28 dossiers qui avaient été déposés en 2021.

Le calendrier du concours national pour l'édition 2024 est le suivant :

- Dépôt du dossier par voie électronique : du 5 avril au 5 mai ;
- Tenue des jurys en région académique : du 5 mai au 14 juin ;
- Remontée des résultats : date limite au 14 juin ;
- Remise des prix en régions avant les congés d'été ;
- Tenue du jury national : 11 juillet ;
- Remise des prix nationaux : première quinzaine d'octobre.

Le concours est ouvert à l'ensemble des élèves et apprentis de terminale CAP et de baccalauréat professionnel dans toutes les spécialités, des lycées professionnels publics et privés sous contrats, des établissements régionaux d'enseignement adapté, ainsi que des centres de formations d'apprentis.

### **Les sélections régionales : éléments opérationnels de l'organisation en régions académiques**

- Constitution et rôle du Jury de région académique

Comme l'an dernier, une étape de sélection régionale aura lieu en région académique.

Ces jurys seront composés de personnels de l'Éducation nationale et délibéreront en liaison avec un représentant désigné par la Fondation Colbert.

Il sera possible, en fonction des champs des diplômes proposés en région académique, d'associer par exemple les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, les Directions régionales des affaires sanitaires et sociales, ou tout autre service pertinent, à la composition des jurys.

Chaque jury sera en charge de remettre quatre prix en distinguant les CAP des baccalauréats professionnels art, commerce, industrie et engagement.

Les chefs-d'œuvre devront pour pouvoir être primés, rencontrer des thématiques de l'héritage Colbert : le commerce, les arts, l'industrie, les sciences, la forêt, la mer, la protection sociale, la valorisation de l'environnement.

Les chefs-d'œuvre s'inscriront dans les valeurs historiques que défend la Fondation : l'entreprise, l'innovation et les traditions, le lien avec le territoire, l'engagement citoyen et le souci des personnes.

Les huit lauréats ou équipes lauréates des concours de niveau régional seront récompensés d'un prix et présenteront en personne leur chef-d'œuvre lors d'une réception organisée, en présence de représentants de la Fondation Colbert.

- Éléments pour l'envoi du dossier

L'inscription au concours se fait par l'envoi du dossier à l'adresse suivante :

[chefsdoeuvre@fondationcolbert.fr](mailto:chefsdoeuvre@fondationcolbert.fr)

Le dossier doit être constitué d'un seul document PDF qui regroupe les documents listés sur la page : <https://www.fondationcolbert.fr/concours-de-chef-doeuvre/> dans le paragraphe « composition du dossier de candidature », et comprendra en première page, la page de garde en pièce jointe complétée.

Le nom du fichier PDF envoyé devra respecter le formalisme suivant :

CAP ou BACPRO\_nom du lycée\_nom\_de\_la\_commune\_region académique.pdf

Par exemple le nom du fichier envoyé par des élèves de CAP du lycée Colbert de Marseille portera le nom suivant : CAP\_lycée\_Colbert\_Marseille\_Provence\_Alpes\_Côte\_Azur.pdf

Chaque dossier devra comprendre, les civilités, nom, prénoms, établissement et académie de chaque élève impliqué de manière claire dans la lettre de candidature.

- Matériel de promotion du concours :

Les régions académiques et les vice-rectorats ont été destinataires de colis contenant des affiches à destination des établissements au mois de juin 2023.

Les élèves de la section de baccalauréat « Réalisation de produits imprimés et plurimédias » du lycée César Baggio à Lille, associés aux élèves de la section de baccalauréat professionnel « Logistique » du lycée du Pays de Condé à Condé-sur-l'Escaut, ont assuré la conception et l'envoi de ces affiches pour lesquelles je vous remercie d'en assurer le bon affichage en établissement.

Je vous prie également de bien vouloir vérifier si le droit à l'image des élèves participants au concours Colbert a été dûment signé par leurs parents ou responsables légaux. La conformité de ces autorisations est essentielle pour garantir le respect des droits individuels des élèves dans le cadre de cet événement.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

**Astrid PINOT**